

automne 2010
n° 72-0



5,00€

Invitation

L'association Nouvelle Catalaunie vous invite à participer à la **conférence - débat** sur le Plan de Prévention du Risque Inondation qu'elle animera **le mardi 16 novembre 2010 à 20h00, salle de Malte**

(ce numéro 72-0 du Petit Catalaunien Illustré tient lieu de carton d'invitation)



Un dicton, jadis bien connu de nos aînés, disait que « lorsque la Marne déborde avant la Toussaint, elle déborde sept fois dans l'année ». Avec ou sans PPRI, ce dicton a-t-il encore un avenir ?

dépot légal octobre 2010

« *Bigre, que ce numéro est bien maigre !* », vous êtes sans doute dit en le soupesant. *Le Petit Catalaunien Illustré* aurait-il entrepris une cure d'austérité ? Serait-il en panne d'inspiration ? Aurait-il abandonné ses lecteurs ? Fuit sur une île déserte ?

Rien de tout cela, Dieu merci ! Il attend, tout simplement, le mois de novembre pour changer et vous faire profiter pleinement du nouveau matériel de reprographie dont, suite à la décision prise lors de notre assemblée générale de janvier dernier, l'association a passé commande. Adieu donc les photos tramées et toujours un peu triste qui, depuis près de 20 ans, agrémentaient les numéros du *Petit Catalaunien Illustré* et lui donnaient un petit charme désuet. La couleur, qui depuis cette année, a pris possession de sa couverture, devrait trouver également sa place en pages intérieures.

Mais, en attendant la livraison de ce nouveau matériel, il nous a paru utile de vous envoyer ce numéro 72-0 pour calmer votre impatience, dissiper vos craintes et, surtout, vous apporter quelques informations sur le plan de prévention du risque inondation, le PPRI.

Ce plan est actuellement soumis à enquête publique. Nous aurions aimé qu'il fût l'objet d'un débat public, tant le sujet nous paraît important. Mais l'Etat en a jugé autrement et ni la ville, ni la communauté d'agglomération, n'ont jugé utile de suppléer à cette carence démocratique. Un des conseils de quartier a certes eu droit, début octobre, à un cours sur le sujet mais, de l'aveu de nos adhérents qui y ont participé, l'exercice manquait singulièrement de pédagogie et la langue de bois était de rigueur.

Aussi l'Association Nouvelle Catalaunie organise-t-elle une

conférence - débat sur le PPRI le mardi 16 novembre 2010 à 20h00, salle de Malte.


Tous nos adhérents et abonnés y sont cordialement invités, comme tous les Châlonnais soucieux de savoir si ce plan ne dissimulerait pas quelques mauvaises nouvelles.

En attendant, *Le Petit Catalaunien Illustré* a entrepris d'examiner à la loupe le PPRI et y a déjà trouvé plusieurs incohérences.

Certaines prêteraient à sourire s'il ne s'agissait d'un sujet sérieux. Comme le classement en zone magenta, c'est-à-dire susceptible d'être inondée par plus d'un mètre d'eau, le côté de la rue où l'association a son siège social, alors que, en face, une maison



Courant novembre, notre vieux duplicopieur cèdera sa place...

**Le Petit Catalaunien illustré**
est publié
et imprimé par
l'Association
Nouvelle Catalaunie
16 rue Robert Binet
51000 Châlons en Champagne
Tel : 03 26 68 68 00
Courriel : catalaunien@orange.fr
site internet : www.catalaunien.net
Directeur de la publication
Bruno Malthet
Rédactrice en chef
Sabine Schepens
*Reproduction des textes, illustrations
et dessins autorisée sous réserve
d'un accord préalable de leurs auteurs
et de mention expresse.*
©
Dépot légal : octobre 2010
CPPAP n° 0511 G 88031
ISSN 1166 - 0597
SIRET : 397 729 096 00016
tirage : 200 exemplaires
réalisé à l'Espace Catalaunien
7bis rue Thiers
à Châlons-en-Champagne

construite en contrebas de près d'un mètre est classée en zone bleue, c'est-à-dire susceptible d'être inondée par moins d'un mètre d'eau. Ou encore ce fond de Madagascar, protégé par une digue en mauvais état, classé en zone bleu alors qu'il devrait logiquement être en zone magenta, voire rouge. D'autres sont bien



plus inquiétantes, comme l'absence de prise en considération des plus fortes crues connues de la Marne, de l'influence de son principal affluent en aval du Der, la Saulx. Et que dire de la colère jupitérienne que notre fleuve piquerait à la Chaussée-sur-Marne, menacée d'une incroyable submersion défiant tout ce que l'histoire des plus fortes crues – ignorées, rappelons-le, du PPRI – nous apprend et vient contredire ? Fort heureusement, cette lame de fond vient judicieusement chuter d'un bon mètre devant Saint-Germain-la-Ville afin d'entrer bien sagement dans Châlons. Le pire, ainsi évité, épargne les projets urbains en cours, comme le parc des expositions ou la ZAC de la gare, et n'inonde plus certaines rues qui, pourtant, historiquement, le furent de façon systématique avant la mise en service du lac

du Der. Des incohérences de la sorte, l'Association Nouvelle Catalaunie en a relevé de nombreuses dans ce PPRI qui ne nous dit même pas combien d'habitants des 32 communes concernées seraient susceptibles d'être inondés par la crue centennale que ce plan a retenue.

Faut-il voir là la raison pour laquelle les autorités publiques n'ont pas souhaité organiser de débat public ? Parce que les Châlonnais ont le droit de savoir, la conférence - débat que nous organisons sera là pour tenter de leur répondre et, peut-être, de les rassurer. Nous le ferons, comme d'habitude, sans chercher à leur dissimuler les informations dont nous disposons ni jouer les autruches.



Toute la vérité ne jaillira peut-être pas de ce débat. Mais, s'il y contribue ne serait-ce que partiellement, il nous permettra d'affiner les observations que nous ne manquerons pas de déposer lors de l'enquête publique. Nous en rendrons compte dans le numéro 72 du *Petit Catalaunien Illustré* à paraître peu après ce débat du 16 novembre où nous vous attendons nombreux.

Bruno Malthet
Président de l'Association
Nouvelle Catalaunie



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PPRI

Le projet de plan de prévention du risque naturel prévisible d'inondation sur le territoire de Châlons-en-Champagne est mis en enquête publique du **mercredi 13 octobre 2010 au vendredi 19 novembre 2010 inclus**.

Le dossier est mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête aux heures habituelles de la mairie (8h30-12h00 et 13h30-17h30 du lundi au vendredi), ainsi qu'un registre d'enquête sur lequel peuvent être consignées vos observations sur le projet.

Vous pouvez également venir rencontrer le commissaire enquêteur lors de ses permanences qui auront en Mairie - en Salle Lépine

- **Mercredi 13 octobre 2010** de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- **Lundi 8 novembre 2010** de 14 h à 17 h
- **Mardi 9 novembre 2010** de 14 h à 17 h
- **Vendredi 19 novembre 2010** de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Vous avez aussi la possibilité d'adresser vos observations par écrit, avant la fin de l'enquête, au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville de Châlons-en-Champagne
A l'attention de Monsieur STUPP, commissaire enquêteur, Place du Maréchal Foch, 51022 Châlons-en-Champagne CEDEX

et dans chacune des mairies des 32 communes concernées par le PPRI.



Chaque trimestre
l'érudition pour tous

Châlons et la Catalogne ont un riche patrimoine et 2000 ans d'histoire. Lorsque l'on s'y intéresse, l'idéal est de passer un agréable moment à lire des articles bien documentés, bien écrits et captivants.

Depuis 1991, Le Petit Catalaunien Illustré fait œuvre de vulgarisation tout en restant une source d'érudition accessible à tous. Chaque trimestre, il jette un regard nouveau sur notre ville, sur son passé, sur son histoire, sur son patrimoine et sur ses Châlonnais célèbres qui, au fil des siècles, ont modelé son âme.

Mais Le Petit Catalaunien Illustré vit aussi avec son siècle et se tourne résolument vers la nouvelle Catalogne avec ses pages "société". C'est l'occasion d'aborder des sujets de réflexion sur notre cadre de vie ou notre environnement, ou encore de soutenir la vie associative.

L'Espace Catalaunien

Vitrine associative située au 7 bis rue Thiers à Châlons, face au marché couvert, l'Espace Catalaunien :

- met ses locaux et sa logistique au service des associations membres de l'association Nouvelle Catalogne.

- vous permet d'acheter toutes les publications du Petit Catalaunien Illustré parues depuis 1991 et de bénéficier de nos promotions.

Ouverture les mercredis et vendredis de 16 h 30 à 18 h

Les éditions du Petit Catalaunien illustré

Prix publics conseillés
au 1^{er} novembre 2010

LIVRES

- Les trompettes de l'apocalypse 23 €
 - La guerre des pigeons 23 €
 - L'inconnue du grand bazar 23 €
 - Ils sont passés à Châlons 24 € .. 15 €
 - Les chausses de Jehan de Soudron 21 € 15 €
- } dans la limite des stocks disponibles

livres également disponibles auprès de l'association editrice.
cf formulaire et tarif dégressif sur notre site internet.

Le Petit Catalaunien Illustré

(vente à l'unité, frais d'envoi postal inclus)

- Le numéro en cours 5 €
 - Les crues de la Marne hors série 10 €
 - Histoire de Catalogne hors série 10 €
 - Politiquement incorrect hors série 10 €
 - anciens numéros 5 €
- } sur commande uniquement auprès de l'association editrice
- cf formulaire et tarif dégressif sur notre site internet.



venez visiter notre site

www.catalaunien.net

Riche de plus de 150 pages, le site internet de l'association retrace les activités de l'association regroupées en 5 rubriques.

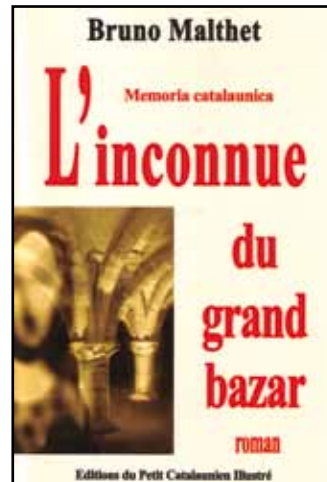
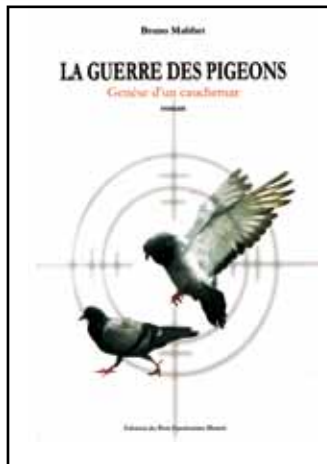
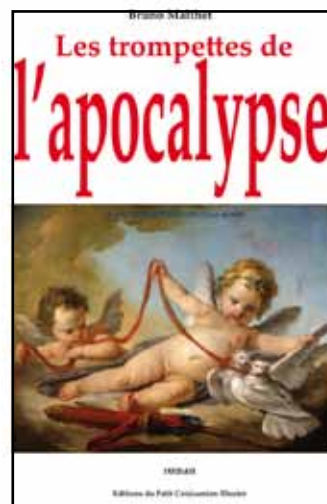
Le Petit Catalaunien Illustré

La Catalogne

La boutique

Qui sommes-nous ?

Agir pour demain



Plaisir de lire et d'offrir : voir encart intérieur et sur notre site internet notre offre spéciale fêtes de fin

Un hors-série de référence plus que jamais d'actualité



L'ABONNEMENT

- au Petit Catalaunien Illustré, frais d'envoi postal inclus, pour 4 numéros.
- personne physique (abonnement simple).... 15 €
 - idem (abonnement de soutien).... 20 € ou +
 - personne morale (abonnement simple).... 20 €
 - idem (abonnement de soutien).... 25 € ou +

L'ADHESION

- à l'association Nouvelle Catalogne comprend l'abonnement au Petit Catalaunien Illustré, frais d'envoi postal inclus, pour 4 numéros.
- individuelle 25 €
 - couple et association 30 € ou +
 - soutien à partir de 35 € ou +

les cotisations versées, les soutiens et dons apportés donnent lieu à l'établissement d'un reçu fiscal pour leur fraction excédant l'abonnement (15 €) afin de vous permettre de bénéficier d'une réduction d'impôts au titre des dons aux oeuvres. Ce reçu est adressé au début de l'année civile suivant celle du versement

Règlement par chèque à l'ordre de :
« Association Nouvelle Catalogne »
16 rue Robert Binet
51000 Châlons-en-Champagne.

Nom, prénom et adresse d'expédition : sauf indication contraire, seront retenues les mentions figurant sur votre chèque de règlement.